

UFR	PHILLIA
MENTION	Cinéma et audiovisuel
Capacité d'accueil globale de la mention en M2	Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master

NB : Le M2 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M2, reportez-vous aux fiches formations correspondantes

<https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-07 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

Intitulé de la mention :	Cinéma et audiovisuel
Intitulé parcours-type (PT) :	Cinéma et mondes contemporains (programme international)
Modalités de recrutement	Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement <u>uniquement</u> sur dossier pour tous
Critères de recrutement	Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée.
	Mention(s) de Master conseillée(s) : - <i>Cinéma et audiovisuel</i> Avoir suivi et réussi le parcours spécifique en M1 au sein du dispositif « Imacs » est obligatoire pour accéder au M2 ; pas de recrutement extérieur directement en M2
	En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : - Connaissances approfondies en études cinématographiques et audiovisuelles : maîtrise de l'histoire, des théories, et de l'esthétique du cinéma sous toutes ses formes (fiction, documentaire, expérimental, cinéma anthropologique, scientifique, film d'animation, etc.), depuis le pré-cinéma jusqu'aux formes contemporaines des réalisations en numérique ; maîtrise des déterminations historiques, esthétiques et culturelles, ainsi que des conditions de production et de distribution du cinéma et de l'audiovisuel. - Solide culture générale dans les domaines de l'histoire et des théories de l'art, de la mise en scène, des études visuelles et intermédiaires, de la mise en valeur des patrimoines de l'image et du son (cinéma et télévision), des créations

	<p>contemporaines dans lesquelles les images en mouvement (vidéo, cinéma) tiennent une place majeure.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à produire une réflexion théorique et analytique portant sur le cinéma et l’audiovisuel : maîtrise des principales méthodes pour étudier le cinéma aussi bien que les croisements entre le cinéma et d’autres médiums ; capacité à mobiliser les théories et les outils conceptuels spécialisés aussi bien qu’issus d’autres disciplines ; capacité à analyser des images, à identifier leurs ressorts historiques ou culturels, à interpréter leurs enjeux esthétiques. - Maîtrise des gestes, outils et méthodologies de la recherche : capacité à formuler une problématique originale, à identifier et sélectionner des sources pour documenter un sujet, à développer une argumentation avec un esprit critique, à rédiger un mémoire combinant analyses d’images et éléments de théorisation. - Maîtrise de l’expression écrite et orale en langue française - Maîtrise de la langue du ou des établissements demandés en choix de seconde mobilité (seule une consolidation des acquis linguistiques sera possible par des enseignements avant la rentrée des cours dans la plupart des universités d’accueil)
	<p>Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur https://www.parisnanterre.fr/offre-de-formation-/offre-de-formation-masters-505155.kjsp)</p> <p>Pièce(s) spécifique(s) supplémentaire(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pré-projet de recherche en 2-3 pages comprenant : une proposition de sujet de recherche (développée en une quinzaine de lignes) + un Corpus (justifié en un paragraphe) + des indications bibliographiques (entre 5 et 10 références) + si possible la justification du projet en fonction de la seconde mobilité - Résumé en une page du mémoire de Master 1 - Choix (il reprend par défaut celui de la première année, mais il peut aussi être entièrement revu) de trois universités non françaises et rattachées au dispositif « Imacs » (https://imacsite.net/) pour la seconde mobilité.
Dates de dépôt des candidatures	Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master